



HAL
open science

Les légats méridionaux : Pierre de Castelnau, Raoul de Fontfroise et Arnaud Amalric. Recherches sur leurs familles et leurs motivations

Hélène Débax

► To cite this version:

Hélène Débax. Les légats méridionaux : Pierre de Castelnau, Raoul de Fontfroise et Arnaud Amalric. Recherches sur leurs familles et leurs motivations. Le "catharisme" en questions, 55, Centre d'études historiques de Fanjeaux, 2020, Cahiers de Fanjeaux. halshs-03084147

HAL Id: halshs-03084147

<https://shs.hal.science/halshs-03084147>

Submitted on 7 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hélène DÉBAX

Université Jean-Jaurès Toulouse, FRAMESPA

Les légats méridionaux : Pierre de Castelnau, Raoul de Fontfroide et Arnaud Amalric. Recherches sur leurs familles et leurs motivations

LA DISSIDENCE religieuse et sa répression aux XII^e et XIII^e siècles ont constitué un phénomène complexe qui conjugue des aspects doctrinaux et dogmatiques, et d'autres enjeux beaucoup plus terrestres et politiques. Dans l'Église, la lutte contre l'hérésie a pu être instrumentalisée pour mettre en œuvre une nouvelle ecclésiologie, pour construire une Église unifiée et hiérarchisée – en cela, les purges dans les Églises locales ont prolongé et amplifié le programme des Grégoriens¹. Dans cette évolution, la papauté a fait de la province de Narbonne un point d'appui essentiel de la construction de son pouvoir². La campagne anti-hérétique a par ailleurs répondu à des enjeux très concrets aussi dans la société laïque, dans les rapports de force à l'œuvre depuis le XII^e siècle entre tous les pouvoirs méridionaux, à la fois dans ses éléments déclencheurs et dans ses développements ultérieurs. Monique Zerner a déjà souligné le poids de la conjoncture politique qui engage à relativiser l'importance de l'hérésie proprement dite dans la « naissance de l'affaire albigeoise³ ».

La toile de fond est constituée par ce que l'on nomme couramment la Grande guerre méridionale ou la guerre de Cent ans du XII^e siècle, c'est-à-dire une lutte séculaire pour la domination du Midi de la France, dans le contexte de la construction difficile d'une

principauté par les comtes de Toulouse. Ceux-ci ont eu du mal à bâtir un État et ont échoué à réduire à l'obéissance leurs concurrents régionaux, comme les vicomtes de Narbonne, les Trencavel, ou les Guilhem de Montpellier⁴. Ils avaient pourtant de grands atouts. À la fin du XII^e siècle, ils avaient enfin réussi à cumuler tous les titres comtaux entre la Garonne et le Rhône, la dernière acquisition qui couronnait cette œuvre de longue haleine étant la prise de possession du comté de Melgueil entre 1171 et 1176. Raimond V (comte de 1148 à 1192) était aussi parvenu à mettre en scène son pouvoir de façon spectaculaire avec un sceau en majesté et une titulature flamboyante : comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence⁵. Les protagonistes de cette vaste lutte étaient toutes les grandes puissances d'Europe occidentale qui ambitionnaient de dépecer une principauté raimondine peu structurée, « ventre mou du Midi⁶ » ; à certains égards, le nouveau conflit au début du XIII^e siècle ne fit qu'ajouter un nouvel intervenant, la papauté.

Au moment de la polarisation de plus en plus précise des enjeux sur le Languedoc, les protagonistes principaux des discussions, représentants locaux du pouvoir pontifical, sont les légats. Or, jusqu'au déclenchement effectif de la croisade en 1209, les principaux légats pontificaux sont des méridionaux. L'ambition de cet article est de considérer si leurs origines et leurs connexions lignagères ont pu les guider dans leurs partis pris et leurs engagements, dans les premières années du XIII^e siècle⁷. On aurait pu découper le propos en un certain nombre d'affaires qui ont agité le Languedoc et auxquelles ont été confrontés les légats : les litiges entre les Raimondins et l'abbaye de Saint-Gilles, l'affaire du comté de Melgueil, la question de la succession de Guilhem VIII de Montpellier, la négociation du mariage puis du divorce de Pierre II, roi d'Aragon, avec Marie de Montpellier, le litige sur le duché de Narbonne. On pourra remarquer le caractère stratégique de ces points d'achoppement : Saint-Gilles, le triangle entre Maguelone, Melgueil et Montpellier-Lattes, Narbonne. Ce sont des ports en pleine expansion, bénéficiaires d'un siècle de développement et d'enrichissement ; ils ont bien évidemment été l'objet des convoitises des puissants et au centre des controverses du temps. Le

propos sera plutôt organisé en trois temps, autour des trois principaux légats concernés.

I. PIERRE DE CASTELNAU, ENTRE MONTPELLIER, MELGUEIL ET MAGUELONE

On peut penser que la situation inextricable dans le comté de Melgueil est l'un des principaux éléments déclencheurs de l'intervention pontificale et, finalement, de la croisade. Ce n'est pas ici le lieu d'en démontrer tous les ressorts, mais on peut rappeler qu'il s'agit d'un comté dirigé par une lignée comtale qui plonge ses origines dans le haut Moyen Âge (Benoît d'Aniane en était issu), dont l'espace correspond à celui d'un diocèse ancien (Maguelone), et dans lequel s'est développée une très importante seigneurie à l'époque féodale, celle des Guilhem de Montpellier. Cet espace est très mal polarisé entre les sites comtaux de Melgueil (Mauguio) et Substantion, les sites épiscopaux de Maguelone et Villeneuve, et la ville nouvelle de Montpellier qui surgit entre XI^e et XII^e siècle, centre de commerce très actif avec son port florissant de Lattes⁸. À cet espace très peu centralisé, correspond un exercice du pouvoir aussi très éclaté, avec une sorte de triangulation entre évêque, comte et seigneurs, où la lignée comtale perd de plus en plus de terrain et où, consécutivement, les Guilhem prennent peu à peu l'ascendant. Puis, dans les années 1170, le comte de Toulouse Raimond V parvient à capter le titre comtal par le mariage de l'héritière Ermessinde avec son fils Raimond (VI), faisant fi des droits de l'héritier Bertrand Pelet, son frère – qui n'a eu d'autre ressource que de se réfugier auprès du roi d'Aragon⁹.

1. Pierre à Maguelone et à Castelnau

Pierre de Castelnau apparaît dans cet espace en 1182, il est alors chanoine de Maguelone¹⁰. Les rivalités entre les trois pouvoirs principaux sont compliquées par des litiges internes au diocèse qui animent tout le XII^e siècle : on a mention de plusieurs conflits successifs entre l'évêque et le chapitre qui portent essentiellement sur la délimitation de leurs droits et pouvoirs respectifs, mais aussi sur la détention du sceau canonial ou sur la nomination des archidiacres¹¹. Depuis le milieu du XII^e siècle, le Saint Siège arbitre systématiquement en faveur du chapitre et de son prévôt contre l'évêque, ce qui ne contribue pas à renforcer le pouvoir épiscopal. L'histoire de Pierre de Castelnau est bien connue : il fut désigné archidiacre par l'évêque Guillaume de Fleix en 1197, mais son élection fut contestée par le prévôt Gui de Ventadour, qui voulait désigner son propre candidat, Gérard Joannin. Cela a entraîné un long conflit qui a amené Pierre de Castelnau à faire le voyage de Rome où il a rencontré Lothaire de Segni avant son élection au pontificat. Pierre de Castelnau est définitivement confirmé comme archidiacre en janvier 1199 par Innocent III, qui lui donne, dans la lettre de confirmation, du *dilectum filium nostrum*¹².

Les origines de Pierre ne sont pas bien établies, il y a en effet plusieurs bourgs qui pourraient convenir pour identifier Castelnau. Ce pourrait être Castelnau-de-Guers, dans la vicomté d'Agde ; ou bien un Castelnau près d'Avignon aux mains de la famille Amic, d'après une suggestion des éditeurs du bullaire de Maguelone¹³. Il semble cependant que le plus logique est de l'identifier à Castelnau-le-Lez dans l'actuelle banlieue nord-est de Montpellier. Ce *castrum* de Castelnau a pris la place stratégique du lieu de pouvoir du haut Moyen Âge qu'était le site comtal de Substantion, une *statio* romaine sur la *Via Domitia*, devenue l'une des capitales du comté de Melgueil. Les Guilhem tenaient le *castrum* en fief du comte de Melgueil qui avait conservé quelques droits sur place ; et, au début du XIII^e siècle, il passa dans la seigneurie des rois d'Aragon en même temps que Montpellier.

La lignée castrale des Castelnau n'est pas très relevée : elle apparaît régulièrement et discrètement dans l'entourage des Guilhem de

Montpellier, son rôle et son influence semblent plutôt secondaires à l'échelle du comté. Le *castrum* est tenu en fief des Guilhem qui le mentionnent régulièrement dans leurs testaments comme l'une de leurs possessions, et qui semblent avoir empêché qu'une seigneurie puissante s'y implante : ils tenaient certainement à contrôler ce point fort, aux portes de Montpellier, qui commandait le passage de la vallée du Lez par la voie domitienne. Au moins un autre des membres de la famille de Castelnau a été chanoine puis archidiacre de Maguelone dans la première moitié du XII^e siècle (il s'appelait Hugues).

2. *Les orientations de ses interventions*

La seigneurie de Castelnau se tient donc dans l'ombre de Montpellier. Ce qui transparaît de l'action de Pierre de Castelnau, c'est qu'il s'est appliqué à favoriser la lignée des Guilhem, dès sa première intervention dans le courant de l'année 1199. Une accusation de simonie avait été portée contre l'abbé de Gellone, Hugues de Fozières. Le pape avait chargé son légat Rainier, un cistercien italien, de régler la question, mais celui-ci, malade, s'était vu adjoindre Pierre de Castelnau. Ce dernier avait alors prononcé la déposition de l'abbé¹⁴. Il faisait en cela le jeu de l'évêque de Lodève et de l'abbé d'Aniane et, par ricochet, des seigneurs de Montpellier comme l'a suggéré Monique Zerner¹⁵. On remarquera que l'application des principes réformateurs pouvait aussi servir des intérêts locaux et lignagers.

Lors de la grande affaire de la succession de Guilhem VIII de Montpellier, on ne connaît pas précisément la position de Pierre de Castelnau. L'histoire est très célèbre¹⁶, on peut simplement rappeler que cette question est à l'origine directe des interventions pontificales : elle a agité le Midi dans les premières années du XIII^e siècle. Les Guilhem avaient été pendant tout le XII^e siècle de fervents partisans des comtes de Barcelone, puis des rois d'Aragon, et se situaient donc dans le camp des opposants aux comtes de Toulouse. Ils ont aussi toujours été très proches des papes et protégés par eux : Innocent II avait donné le titre de « chevalier de Saint-Pierre » à Guilhem VI qui finit sa vie

à Grandselve en état de quasi-sainteté¹⁷ ; Guilhem VII avait accueilli Alexandre III dans son exil¹⁸ et Guilhem VIII fit à de nombreuses reprises appel à Innocent III sur la question de sa succession et a toujours été un virulent dénonciateur des dissidents religieux. L'enjeu pour lui était de faire légitimer les enfants de son deuxième lit pour que son fils Guilhem (« IX ») puisse lui succéder, à la place de Marie, la fille qu'il avait eue de sa première épouse, Eudoxie Comnène. Cette question dynastique est une des motivations de son zèle anti-hérétique et de ses demandes réitérées d'envoi de légats : il est avéré que son intervention a grandement contribué à la polarisation de l'attention d'Innocent III sur la province de Narbonne¹⁹. Mais, malgré tous ses efforts, Innocent III a refusé de légitimer les enfants de son second mariage, ce que le pape signifie et justifie dans la bulle *Per venerabilem*. Pierre de Castelnau a-t-il pesé en faveur de Marie dans cette affaire de succession ? Contre la légitimation des enfants d'Agnès ? Nous n'en savons rien.

La bulle est arrivée à Montpellier après la mort de Guilhem VIII, survenue au début du mois de décembre 1202 et, malgré ses dispositions, la teneur du testament antérieur fut respectée et le fils « illégitime », Guilhem IX, prit la succession de son père sans encombre : on le voit faisant serment à l'évêque de Maguelone et au comte de Melgueil dans l'année 1203. Cependant, dès l'année suivante, tout est bouleversé : Guilhem IX abdique, le roi d'Aragon épouse Marie, l'héritière déclarée légitime par le pape, et s'empare de la seigneurie de Montpellier en juin 1204. Or, le complot qui a porté Pierre II à la tête de la seigneurie a été soutenu, voire organisé localement par le prévôt Gui de Ventadour, l'ancien ennemi de Pierre de Castelnau, comme l'a démontré Henri Vidal²⁰. La position de Pierre de Castelnau n'est pas claire, mais ultérieurement il est certain qu'il a continué à intervenir en faveur de Marie, qu'il considérait sans doute comme l'héritière légitime de la lignée seigneuriale en vertu de la bulle *Per venerabilem*. En 1206, en effet, il a contribué à faire capoter la demande de répudiation de Pierre II qui avait déjà d'autres projets matrimoniaux et voulait se séparer de Marie : Pierre de Castelnau, maître Raoul et l'évêque de

Pampelune, chargés de statuer sur cette demande de divorce, ont fait traîner l'affaire en longueur et finalement l'ont refusée²¹.

Pierre de Castelnau semble donc être resté fidèle à la lignée « légitime » des Guilhem, mais il est aussi certain qu'il s'est régulièrement opposé au comte de Toulouse. Vers 1197-1198, on se souvient qu'il était allé à Rome pour plaider sa cause dans l'affaire de l'archidiaconé, et qu'il avait rencontré le futur Innocent III : on peut se demander s'il n'avait pas déjà évoqué les questions d'hérésie dans la province de Narbonne. À ce moment-là, Raimond VI était excommunié encore une fois en raison de conflits autour de la seigneurie de Saint-Gilles et de litiges avec l'abbaye. Cette question a envenimé les relations des comtes raimondins avec l'Église pendant tout le XII^e siècle : leur volonté de prendre le contrôle de ce port riche et actif les entraînait inéluctablement à s'affronter à la seigneurie de l'abbaye²². On peut supposer que ces questions ont été évoquées à Rome en 1197-1199 et que le futur légat a alerté le pape contre un comte de Toulouse-Melgueil aussi inquiétant. Or, peu après, à peine désigné comme légat avec maître Raoul, Pierre de Castelnau se précipite à Toulouse en décembre 1203 et fait prêter serment aux capitouls et à la population toulousaine, en l'absence du comte Raimond VI. François Bordes en a fait un symbole de la volonté d'autonomie de la ville de Toulouse, qui en a profité pour obtenir la confirmation des libertés toulousaines par les légats, mais il faut souligner aussi que toute l'opération était dirigée contre Raimond VI²³.

Autre contexte, autre exemple : en 1206, Pierre de Castelnau fut très actif en Provence dans l'affaire de la querelle pour le comté de Forcalquier. Il parvint à stopper une guerre et à négocier la paix en avril 1206 : Pierre II et le comte de Provence jurèrent la paix mais pas Raimond VI, que Pierre de Castelnau s'empressa d'excommunier²⁴. Il alla même jusqu'à délier ses vassaux de leur serment de fidélité, acte grave d'intervention du légat dans la sphère temporelle. Des discussions reprurent ensuite, mais l'affaire était encore en litige lors de la rupture des négociations de janvier 1208, juste avant l'assassinat de Pierre de Castelnau. Comme l'avait déjà souligné Jacques Paul, le

contentieux politique entre Raimond VI et l'Église a été certainement aggravé par la personnalité de Pierre de Castelnau²⁵.

Le pouvoir dans la région avait fait l'objet d'une âpre lutte pendant tout le XII^e siècle : les Catalans avaient remporté une première manche (par le mariage de Béatrix, héritière du comté de Melgueil, avec Bérenguer Ramon, comte catalan de Provence) ; la deuxième manche avait été en faveur des Toulousains avec le mariage entre Ermessinde et le jeune Raimond VI et la prise en mains du comté de Melgueil ; la victoire revint finalement aux Aragonais, par le dernier mariage, celui de Pierre II avec Marie. Mais ce fut surtout la papauté – avec ses légats – qui régla la situation, en entérinant la succession de Jacques I^{er} à la seigneurie de Montpellier et en attribuant le titre de comte de Melgueil à l'évêque de Maguelone : un des acteurs du trio disparut définitivement²⁶. Quel fut le rôle de Pierre de Castelnau dans l'histoire ? Il a, semble-t-il, pesé en faveur des Guilhem tant que c'était possible, en faveur de Marie ensuite. Mais surtout, il a contribué à concentrer les attaques envers Raimond VI et, après la réconciliation du roi d'Aragon et du comte de Toulouse en 1204, il a de façon certaine agi contre eux.

II. MAÎTRE RAOUL ET MAÎTRE PIERRE, CISTERCIENS DE CIRCONSTANCE

Nous venons de présenter les accointances locales de Pierre de Castelnau, ancien archidiacre et fidèle des Guilhem, mais lorsqu'il est désigné comme légat en compagnie de maître Raoul, il est dit cistercien : c'est un aspect de l'action des deux légats qu'il faut explorer.

1. Cisterciens de Fontfroide

Lorsqu'ils apparaissent ensemble à la fin de 1203, les deux nouveaux légats, Pierre et Raoul, sont dits tous les deux moines

cisterciens de Fontfroide. Cette abbaye existe depuis la fin du XI^e et prend son essor dans la première moitié du XII^e sous la protection des vicomtes de Narbonne²⁷. Elle est affiliée vers 1144-1145 à l'abbaye de Grandselve qui vient de passer elle-même dans la filiation de Clairvaux : on peut y voir un effet immédiat de la prédication de saint Bernard dans le Midi. Puis Fontfroide crée elle aussi des abbayes filles, dont celle de Poblet dans le sud de la Catalogne.

Il a déjà été beaucoup écrit sur le rôle capital joué par les cisterciens dans « l'affaire de paix et de foi », depuis au moins saint Bernard, puis Henri de Marcy²⁸. Jusqu'en 1208, tous les légats pontificaux sont cisterciens, de même que les évêques désignés pour remplacer les prélats locaux jugés défaillants, comme Foulque de Marseille à Toulouse ou Gui des Vaux-de-Cernay à Carcassonne. Les cisterciens paraissent les mieux adaptés à la prédication anti-hérétique car ils avaient adopté la simplicité de la vie monastique dans un retour à sa pureté originelle. Dans une donation au monastère cistercien de Valmagne, même l'évêque de Béziers Guillaume de Roquessels en convenait : « Au milieu des flots de ce monde, seul l'ordre cistercien demeure ferme et stable, il est digne qu'il reçoive honneur et récompense puisqu'il brille plus que tous les autres de l'intégrité des vertus²⁹. » Innocent III ne disait pas autre chose dans sa bulle *Etsi nostra navicula*, de mai 1204 : les qualités de l'ordre en font le plus approprié pour combattre l'hérésie : le zèle, la connaissance, la force dans les œuvres et dans les discours (*in opere et in sermone*), les discours plus pénétrants qu'une épée, la concordance entre ce qu'ils prêchent et ce qu'ils pratiquent³⁰.

On sait ce qu'il faut penser de l'efficacité de la prédication cistercienne, remise en cause par Diego de Osma et Dominique dès leur arrivée dans le Midi. À l'été 1206, ils font la promotion des prêches ambulants, à pied, et d'une vie de véritable pauvreté pour désamorcer toutes les critiques sur la richesse de l'Église : cette nouvelle forme de prédication fut adoptée lors des conférences de Castelnaud, sans doute organisées par Pierre, chez lui à Castelnaud-le-Lez³¹. On sait aussi qu'à ce moment-là Pierre de Castelnaud fut peut-être menacé et dut se mettre temporairement en retrait : la chose est rapportée par Pierre

des Vaux-de-Cernay, mais il est probable que le chroniqueur projette la suite de l'histoire qu'il connaît inévitablement lorsqu'il rédige sa chronique³². Il est cependant aussi possible que le cistercien n'ait pas vraiment été crédible dans son nouveau rôle, trop en contradiction avec son attitude antérieure, et que cela ait cristallisé l'hostilité des populations. Il se réfugia alors à Montpellier ou peut-être à Castelnaud.

Quoi qu'il en soit, les deux nouveaux légats de 1204 étaient bien des cisterciens issus de Fontfroide. On cherche cependant vainement leur trace dans l'édition des chartes de l'abbaye, ce qui n'est pas très significatif en soi, mais pourrait montrer qu'ils n'y sont restés que peu de temps. Une hypothèse peut être avancée, en prenant appui sur les observations du Père Vicaire, qui remarque que Diego de Osma, avant de rejoindre les légats à Montpellier dans l'été 1206 et sur le chemin du retour de Rome, est passé par Cîteaux et qu'il y a pris l'habit³³. Il en conclut à une volonté pontificale d'imposer une observance et une liturgie commune pour tous les légats et prédicateurs dans le Midi : ils doivent tous être cisterciens. De façon contemporaine, Innocent III avait donné l'ordre à divers groupes de missionnaires de la Baltique de se rassembler selon une seule observance par région de prédication, soit chanoines réguliers, soit cisterciens. La décision pontificale aurait été motivée par l'effet désastreux généré en Terre Sainte par les querelles permanentes entre les divers ordres, séculiers, monastiques et militaires. Le pape affirmait donc la nécessité d'une forte unité spirituelle entre les principaux artisans de l'entreprise, et cette décision fut généralisée et intégrée aux Décrétales³⁴.

Pierre de Castelnaud venait de passer trois années en démêlés judiciaires pour voir confirmer son poste d'archidiacre, ce n'était sans doute pas pour devenir cistercien sur un coup de tête. Il était toujours archidiacre le 6 août 1202 lorsque Innocent III écrivit à l'archevêque d'Arles et à l'abbé de Valmagne pour leur annoncer la destitution de l'abbé de Gellone³⁵ ; fin 1203, il était cistercien lorsqu'il se vit confier une légation de plein droit et qu'il intervint à Toulouse : on peut légitimement penser qu'il a dû entre temps prononcer des vœux à Fontfroide pour devenir légat. Le Père Vicaire parle de « prises d'habit inattendues » ; on pourrait dire prises d'habit opportunistes, ou contraintes.

2. Maître Raoul

Ces observations pourraient nous mettre sur la voie d'une identification pour le troisième légat, le plus méconnu, maître Raoul. Son nom est toujours accompagné du titre de *magister*, ce qui n'est pas courant pour un cistercien, mais qui s'explique si Raoul est un cistercien de circonstance, comme Pierre de Castelnau. Son identification ne peut être assurée mais quelques pistes peuvent être tracées.

Il ne peut s'agir de maître Raoul, le *causidicus* bien connu, juge-chancelier de Raimond V, la chronologie et la logique s'y opposent. On rencontre en revanche un maître Raoul dans l'entourage des vicomtes de Narbonne, depuis 1171 sous Ermengarde jusqu'en 1219, sous Aimeric III, avec peu de vraisemblance qu'il s'agisse d'un seul personnage. L'un d'entre eux est dit *medicus* entre 1174 et 1186³⁶. Un autre maître Raoul, ou l'un de ceux-ci, est chanoine du chapitre Saint-Nazaire de Béziers, attesté en octobre 1203³⁷. Un Raoul, enfin, est nommé comme prédicateur par Innocent III dans une lettre du 29 janvier 1203 : le pape délègue comme prédicateurs Pierre abbé de Valmagne et Raoul, chanoine de Narbonne³⁸. Combien y a-t-il de *magister Radulfus* ? En tout état de cause, on peut retenir qu'il y a des Raoul et des maîtres Raoul à Narbonne et à Béziers, dans les chapitres canoniaux et dans l'entourage vicomtal narbonnais, et que l'un d'entre eux pourrait bien être notre légat.

Le fait que Raoul ainsi que Pierre de Castelnau portent le titre de *magister* prouve qu'ils ont obtenu un titre universitaire. Il est vraisemblable que Pierre ait étudié le droit puisqu'il a été capable de plaider sa cause à Rome dans l'affaire de l'archidiaconé, qu'on y a apprécié sa ténacité et ses connaissances juridiques et qu'il y a gagné l'estime d'Innocent III. Après son meurtre, le pape dit de lui, dans la bulle de mars 1208, qu'il était *in sermone facundus*, sans doute habile à la rhétorique dans les controverses³⁹. Quant à Raoul, Guillaume de Puylaurens dit que c'était un homme très cultivé : *persona litterata multum et honesta*⁴⁰. Surtout, Monique Zerner suggère, à la suite d'Annie Cazenave, qu'il pourrait être l'auteur de l'opuscule polémique de la Bibliothèque municipale de Reims dont l'*incipit* est *Sunt quidam*

heretici qui dicunt, un texte qui appartient au genre de la *manifestatio heresis*, une description des croyances hérétiques de Narbonnaise⁴¹. Raoul pourrait donc être un maître en théologie, devenu chanoine, puis cistercien, avant d'être nommé légat pendant quelques années (il mourut en juillet 1207).

Cela suscite des rapprochements avec le milieu scolaire du Bas-Languedoc et du Bas-Rhône, qui est la source d'une production polémique anti-hérétique foisonnante répertoriée par Monique Zerner, où l'on rencontre aussi un certain Ermengaud abbé de Saint-Gilles ; ainsi que le bien connu Alain de Lille qui, de passage à Montpellier, a dédié son ouvrage *Contra hereticos* à Guilhem VIII. On remarquera surtout que ce milieu prospère dans les aires politiques hostiles aux Raimondins : l'abbaye de Saint-Gilles, Montpellier, Narbonne.

Pierre de Castelnau et Raoul, avec peut-être des origines montpelliéraines pour l'un, narbonnaises pour l'autre, auraient donc pris l'habit cistercien pour devenir légats ; ils en ont en tout cas adopté la rhétorique et mené fermement l'action anti-séculière. Ils ont été utilisés par la papauté pour agir contre le clergé séculier du Midi. Cela a généré de violents conflits, comme celui entre les légats et l'archevêque de Narbonne, qui a même refusé de leur prêter serment et défendu sa juridiction ordinaire contre les hérétiques. Les empiétements ne concernaient pas seulement l'ordinaire, mais aussi le fait que les légats s'arrogeaient le droit de consacrer les nouveaux évêques au mépris des prérogatives du métropolitain (par exemple, le nouvel évêque de Maguelone à la fin de 1203 ou au début de 1204). Bérenger s'en est plaint amèrement et vainement au pape. Je ne m'appesantirai pas sur cette affaire Bérenger de Narbonne puisqu'elle a été longuement traitée par Géraldine Paloc⁴². Comme l'a bien résumé Daniel Le Blévec, « un épiscopat féodalisé a subi les assauts de légats de combat⁴³ », de légats devenus cisterciens pour la cause.

III. ARNAUD AMALRIC, LÉGAT, ARCHEVÊQUE ET DUC DE NARBONNE

L'historiographie lui attribue des origines imprécises, parfois « dans l'ancienne lignée des ducs de Narbonne » (ce qui n'a aucun sens), soit en Espagne sans autre détail, soit en Catalogne. Cette dernière assertion est avancée par Martín Alvira qui a trouvé dans une chronique des rois de Castille que l'archevêque de Narbonne est originaire de Catalogne : *oriundus fuerat de Catalonia*⁴⁴. Il semble surgir tout armé à la tête de l'abbaye cistercienne de Poblet : « un moine inconnu de Poblet est élu prieur et il commence une carrière fulgurante⁴⁵ ». La suite est bien connue : après deux ans d'abbatit à Poblet (1196-1198), il devient abbé à Grandselve (1198-1200) puis abbé de Cîteaux de 1200 jusqu'en 1212 où il est élu archevêque de Narbonne ; il le reste jusqu'à sa mort en 1225, à l'abbaye de Fontfroide.

1. Arnaud Manrique ?

Quelques indices ténus permettent de proposer une révision sur la question de ses origines lignagères et sur une partie de sa carrière⁴⁶. Un certain Arnaud Amalric est en effet témoin de deux chartes importantes qui concernent la dynastie des vicomtes de Narbonne. Le 24 avril 1194, Pedro Manrique de Lara, vicomte de Narbonne, institue son fils Aimeric son héritier à Narbonne ; parmi les 13 témoins, *Arnaldus Amalricus*⁴⁷. Dix ans plus tard, le 27 décembre 1204, ce même Aimeric, vicomte de Narbonne, reçoit un serment pour le *castrum* de Fenouillet de la part de Dalmace de Creissel, dans l'église du Saint-Sauveur à Narbonne en présence de dix témoins dont *Arnaldus Amalricus*⁴⁸. Si l'on identifie cet Arnaud Amalric avec notre prélat, cela en ferait un allié ou un parent de la nouvelle lignée vicomtale, celle des neveux d'Ermengarde qui prirent le pouvoir à Narbonne à la toute fin du XII^e siècle : il porte en effet le même surnom anthroponymique, *Manrique* étant l'équivalent castillan du latin *Amalricus*.

Ces deux vicomtes sont en effet les deux premiers après le changement dynastique qu'a connu la dynastie narbonnaise dans les années 1190⁴⁹. Le vicomte de Narbonne Aimeric II était mort en 1134 en ne laissant que deux filles : Ermengarde, la grande vicomtesse qui domina tout le XII^e siècle, et qui n'eut pas d'enfant malgré deux mariages, et Ermessinde mariée en Castille à Manrique de Lara, vers 1153. Ce Manrique est bien connu de l'historiographie castillane car il fut l'un des princes les plus proches du roi de Castille Alphonse VII et qu'il devint même en 1158 le tuteur du jeune Alphonse VIII, mineur. Manrique (*Amalricus*) mourut en 1164 et fut enterré dans le monastère familial, l'abbaye cistercienne de Huerta ; Ermessinde lui survécut au moins jusqu'en 1175 ; ils eurent au minimum huit enfants⁵⁰. Quand il apparut à Ermengarde de Narbonne qu'elle n'aurait pas d'héritier, elle fit venir auprès d'elle l'un des fils de ce couple, nommé Aimeric. Il est attesté à Narbonne de 1167 à 1177 puis il disparaît. Ermengarde appela alors un autre neveu qui est ce Pedro Manrique (*Petrus Amalricus*), auteur de la charte de 1194, et père de cet Aimeric de 1204 qui fut la souche des vicomtes de Narbonne ultérieurs.

Il n'est pas possible de déterminer quelle pouvait être la place généalogique d'Arnaud Amalric chez les Manrique, mais on peut émettre l'hypothèse de le rattacher à cette lignée castillane qui prit possession de la vicomté de Narbonne. Ces Manrique de Lara protégeaient et faisaient bénéficier de leurs donations le monastère de Santa Maria de Huerta, une fondation de l'abbaye cistercienne de Berdoues. Lors d'un retour en Castille en 1172, le premier neveu d'Ermengarde, Aimeric, effectua une donation aux cisterciens de Huerta, en compagnie de son frère Pedro. Or cette charte est souscrite par une douzaine de témoins parmi lesquels un certain don Arnaldo de Molina, archidiacre⁵¹ – Molina étant une des principales seigneuries de cette branche de la prolifique lignée des Lara⁵².

Dans l'entourage des Manrique, en Castille, on rencontre plusieurs ecclésiastiques nommés Arnaud : un archidiacre dans les années 1172-1175⁵³, un autre Arnaud (ou le même ?) qui se dit *maiordomus* de Huerta en 1175-1176⁵⁴. Ces mentions sont peut-être un peu précoces pour renvoyer à un homme qui va mourir en 1225, mais ce n'est pas

impossible. Ou bien il s'agit d'un autre collatéral mais qui porte bien le nom ecclésiastique de la lignée, Arnaud.

On peut donc proposer un scénario à titre d'hypothèse : Arnaud Amalric est issu de la même lignée que les deux neveux d'Ermengarde, il est plus jeune qu'eux⁵⁵. Il a pu suivre une formation et avoir une première carrière dans l'Église en Castille, soit comme chanoine séculier, soit comme moine cistercien, déjà. Puis il serait venu à Narbonne avec l'un des neveux, peut-être déjà Aimeric qui est à Narbonne entre 1167 et 1177. À cette époque-là, apparaît un prieur de Fontfroide dans les années 1176-1185 qui porte le nom simple d'Arnaud ; il n'est pas possible de l'identifier formellement avec notre Arnaud Amalric, mais c'est plausible vu la proximité de l'abbaye de Fontfroide avec la lignée vicomtale de Narbonne⁵⁶. Mais il a aussi pu arriver un peu plus tard, avec Pedro, qui a fait des voyages à Narbonne en 1179, en 1188, puis à nouveau en 1192-1194 : c'est à ce moment-là qu'il prend l'ascendant sur Ermengarde et qu'il institue son fils héritier⁵⁷. La dévotion de Pedro Manrique pour l'ordre cistercien est sans faille : dans son testament, rédigé à Molina le 28 juin 1181, il élit sépulture à Huerta s'il mourait en Castille, mais à Fontfroide s'il venait à mourir au-delà de Lérida⁵⁸ !

2. Arnaud, abbé de Poblet, de Grandselve, de Cîteaux

Arnaud est sans doute à Narbonne dans les années 1192-1193 : on voit apparaître dans deux chartes narbonnaises citées par Germain Mouynès, un certain Arnaud Amalric qui pourrait bien être notre prélat⁵⁹. Il est en revanche certain qu'il est ensuite envoyé à Poblet. Avant d'en devenir l'abbé, il y est attesté non pas comme un moine inconnu, mais comme un personnage de premier plan qui accompagne l'abbé Pere de Maçanet pour rendre un arbitrage : en 1195, en effet, un an avant son élection à l'abbatit, il est l'un des trois arbitres qui partagent la seigneurie d'Anglesola. La charte qui en rend compte le nomme deux fois, d'abord sous la forme *Arnaldus Amalricus*, puis sous la forme *Arnaldus de Malrico*⁶⁰. Il semble très vraisemblable

d'avancer qu'Arnaud Amalric est arrivé à Poblet depuis Narbonne, parce que Poblet est une fille de Fontfroide. Il fut ensuite élu abbé et le resta de 1196 à 1198 : une quinzaine de chartes de l'abbaye de Poblet l'attestent⁶¹. Ce passage par Poblet pourrait expliquer le souvenir confus du chroniqueur castillan cité plus haut : cet historien, qui ne sait même pas le nom du prélat, ne le désigne que comme « l'archevêque de Narbonne » et le dit originaire de Catalogne peut-être parce qu'il s'agit là de son premier poste d'importance pour lequel une mémoire ait été conservée.

Son *cursus honorum* le ramène ensuite en Languedoc : il prend la direction de l'abbaye cistercienne de Grandselve, la mère de Fontfroide, de 1198 à 1200⁶². C'est à partir de ce moment-là que l'on peut commencer à déceler une des lignes directrices de son action, son hostilité aux Raimondins, surtout à Raimond VI. À la demande du pape, en effet, il s'implique dans l'affaire de l'élection controversée de Raimond de Rabastens à l'évêché de Toulouse⁶³ – évêque qui sera démis de ses fonctions, pour faire place à Foulque de Marseille⁶⁴. Par ailleurs, on pourrait suggérer que l'informateur du pape sur les progrès de l'hérésie dans le Midi serait Arnaud Amalric – si ce n'est Pierre de Castelnau – puisque l'intérêt pontifical pour la Narbonnaise correspond exactement avec son retour en Languedoc et avec ses échanges de correspondance autour de la question de l'élection de l'évêque toulousain.

3. Arnaud Amalric, légat

En 1202, il est élu abbé de Cîteaux, puis désigné comme légat par Innocent III en mai 1204. Il participe alors à quelques campagnes de prédication, mais on le voit surtout sur les routes, comme en 1207 lorsqu'il revient de Cîteaux avec un groupe de douze abbés cisterciens et d'une trentaine de moines, opération qui se révèle par ailleurs un échec. Il est plausible qu'Arnaud Amalric soit à l'origine de l'intérêt que Diego de Acebes, évêque d'Osma, a manifesté pour le Midi et de sa venue à la rescousse des prédicateurs : l'évêché d'Osma est

en effet situé au cœur de la Castille, au milieu des possessions des Manrique – la cité étant à mi-chemin entre Lara et Molina –, et le monastère de Huerta est situé dans ce même diocèse. Il est tout à fait vraisemblable qu'Arnaud Amalric ait connu l'évêque d'Osma et qu'il l'ait attiré en Languedoc pour aider au combat anti-hérétique⁶⁵.

Le tournant pour lui date de 1208 et du meurtre de Pierre de Castelnau. Il commence alors à donner sa pleine mesure et devient le véritable chef des légats et de la croisade militaire, jusqu'en janvier 1214 où il est relevé de ses fonctions. Tout a été écrit sur ces épisodes-là et en particulier sur son attitude⁶⁶. Aux moments-clés, il a toujours envenimé la situation au détriment de Raimond VI.

Par exemple, c'est sans doute lui qui a inspiré la très vive réaction du pape après la mort de Pierre de Castelnau, comme le suggère Barbara Kienzle, d'après le témoignage de la *Chanson de la croisade* qui nous le montre assistant au conseil privé du pape, en train de réclamer une bulle de croisade⁶⁷. Il joua ensuite un rôle capital dans la phase militaire des débuts de la croisade, dans la prise de Carcassonne, puis dans la désignation de Simon de Monfort comme successeur des Trencavel⁶⁸. Il fut aussi responsable de l'échec des négociations avec Guilhem de Minerve au moment du siège du *castrum*. Il a régulièrement dirigé des opérations militaires, donné des ordres, organisé les plans de bataille. Surtout il a joué un rôle décisif dans le durcissement de la politique pontificale et dans l'hostilité permanente à Raimond VI : en particulier, il semble être responsable du report de toutes les occasions où le comte aurait pu se disculper du meurtre de Pierre de Castelnau. Raimond VI qui clamait son innocence n'a pas eu de lieu où l'exprimer⁶⁹.

De 1208 à 1212, il fut très actif : Martín Alvira le désigne comme « l'âme de la croisade », en lien étroit avec Simon de Montfort⁷⁰. Et en 1213, c'est encore lui qui fait capoter le plan de paix de Pierre II qui avait réussi à forger une alliance des seigneurs du Midi et à se faire prêter serment par le comte et les consuls de Toulouse, par les comtes de Foix et de Comminges, par le vicomte de Béarn : se profilait une grande couronne d'Aragon qui ne convenait pas aux plans d'Arnaud Amalric. Il a donc dénoncé cette alliance et a été à l'origine

de la rupture du 21 mai 1213 et de l'enchaînement des événements jusqu'à la bataille de Muret de septembre 1213. Comme le commente Martín Alvira, Arnaud Amalric a sans cesse fait pencher la balance du côté de la guerre sainte, dans une hostilité constante à la dynastie raimondine⁷¹, que l'on peut en partie imputer à son attachement à la lignée narbonnaise.

4. *Arnaud Amalric, archevêque et duc*

Dernière période de sa longue carrière, à partir de 1212, il est archevêque de Narbonne. Il est élu le 12 mars et, dès le 13 mars, il reçoit l'hommage du vicomte Aimeric III⁷². Il a lui-même exposé en détail les événements de cette journée dans une lettre adressée en 1216 au pape Honorius III : « Moi frère Arnaud, alors élu de Narbonne, j'ai reçu l'hommage et le serment pour le duché de Narbonne de la part d'Aimeric vicomte de Narbonne, [...] et j'ai reçu le palais, après avoir placé la bannière de l'Église sur la tour symbole de la seigneurie et du duché, et ce duché je l'ai possédé pendant trois ans et plus, pacifiquement et tranquillement⁷³. »

Il a donc immédiatement revendiqué le titre de duc de Narbonne. Ce titre ducal avait été au XII^e siècle une pomme de discorde entre les comtes de Toulouse et les comtes de Barcelone, à partir de la réactivation du titre par Raimond V et de la revendication concurrente de Ramon Berenguer IV dans son testament de 1162. Au-delà du titre, la suprématie sur Narbonne et sur les richesses de ce grand port avait surtout été l'un des enjeux de la grande guerre méridionale : les Toulousains avaient revendiqué la suzeraineté à plusieurs reprises, dans les années 1140, à la fin des années 1170, et ils avaient échoué à chaque fois⁷⁴. Le seul résultat de leur action avait été de souder les barons languedociens entre eux et de les affermir dans l'alliance barcelonaise.

Cette revendication du duché est la dernière bataille d'Arnaud Amalric et il a dû la mener contre Simon de Monfort puisque celui-ci prétendait aussi au titre de duc de Narbonne en vertu de la succession

de Raimond VI qui lui avait été dévolue au concile de Latran IV. L'historiographie a considéré avec un certain mépris, voire une certaine condescendance, ces revendications d'Arnaud Amalric au titre ducal, en les présentant comme une sorte de lubie de vieil archevêque. Mais si l'on fait fond sur les origines vicomtales narbonnaises d'Arnaud, cette prétention prend un autre sens et on ne peut que rappeler la titulature d'Aimeric de Lara dans sa donation au monastère de Huerta en 1172 : il se présentait bien comme *dux Narbone*, alors qu'il n'était qu'héritier en expectative du titre vicomtal. L'emphase de cette titulature peut être mise sur le compte de l'éloignement mais aussi d'une pratique castillane plus souple avec les titres⁷⁵. On peut penser qu'Arnaud Amalric, une quarantaine d'années plus tard, est bien l'héritier de cette tradition-là, mais aussi qu'il poursuivait sa ligne de conduite anti-toulousaine, bien que le détenteur du titre comtal fût alors Simon de Montfort⁷⁶.

Le conflit éclata à l'été 1215, pendant la croisade du prince Louis : Montfort fit abattre les murailles de Narbonne ; en représailles, Arnaud Amalric soutint contre toute attente les revendications de Raimond VI lors du concile de Latran IV. L'affrontement s'envenima en mai 1216 : Simon de Montfort voulut prendre possession de Narbonne, l'archevêque tenta de s'interposer physiquement et il fut violemment écarté par les chevaliers de Simon. Arnaud lança alors une excommunication contre lui⁷⁷ et porta plainte devant le nouveau pape Honorius III, élu le 18 juillet 1216. Il fallut la mort de Simon en 1218 pour que l'affaire se calme. Arnaud Amalric a bien révélé dans cette affaire une des lignes directrices de ses actions : une volonté de prestige et de renforcement de son pouvoir temporel, dans la défense des intérêts de la seigneurie narbonnaise et dans une opposition ferme et immuable aux intérêts des comtes de Toulouse⁷⁸.

On peut conclure que les trois principaux légats d'Innocent III avaient de près ou de loin des inclinations personnelles et des intérêts seigneuriaux et lignagers dans certaines des grandes maisons méridionales. Ces orientations ont inmanquablement pesé dans les premiers développements de la croisade : il est clair que, pour des raisons diverses, tous ceux qui avaient de l'influence et une voix

forte ont pris parti contre le comte de Toulouse. Celui-ci n'a trouvé personne pour le défendre avec quelque chance de succès : on le voit même envoyer à Rome pour sa défense l'évêque de Toulouse Raimond de Rabastens, qui fut condamné peu après pour simonie et n'était certainement pas le mieux placé pour intercéder en sa faveur. Cette incapacité des comtes de Toulouse à trouver des soutiens de poids est la conséquence de leur divorce avec l'Église pendant tout le XII^e siècle : ils n'ont pas accueilli de prélats à leur cour, ils n'ont pas noué de liens étroits avec les cisterciens de leurs États, ils n'ont pas entretenu d'intellectuels capables de plaider leur cause le moment venu. Dans leur entourage, il y avait principalement des juristes et des troubadours et, ironie du sort, c'est un troubadour converti, Foulque de Marseille qui, devenu évêque, fut leur plus grand opposant dans leur cité même de Toulouse. On peut dire que, dans les premiers temps de la croisade, il y a bien à l'œuvre un parti anti-toulousain, essentiellement narbonnais et montpelliérain, qui soldait des comptes du siècle précédent et annonçait les évolutions du siècle suivant.

Notes

Sigles et abréviations

Sources

- *Alfonso II* : A. I. Sánchez Casabón, *Alfonso II rey de Aragón, conde de Barcelona, y marques de Provenza. Documentos (1162-1196)*, Saragosse, 1995.
- *Béziers* : J. B. Rouquette, *Cartulaire de Béziers, Livre Noir*, Paris-Montpellier, 1918.
- *Catel, Comtes* : Guillaume de Catel, *Histoire des comtes de Tolose*, Toulouse, 1623.
- *Catel, Mémoires* : Guillaume de Catel, *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, Toulouse, 1633.
- *Chanson* : *Chanson de la Croisade albigeoise*, éditée et traduite par C. Mourthé, Paris, 2018.
- *Chronique* : Guillaume de Puylaurens, *Chronique*, éditée et traduite par J. Duvernoy, Paris, 1976.
- *Fontfroide* : V. de Becdelièvre, *Le chartrier de l'abbaye cistercienne de Fontfroide (894-1260)*, Paris, 2009.
- *HGL* : C. Devic et J. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, rééd. Toulouse, 1872-1892.

- *Historia albigensis* : Pierre des Vaux-de-Cernay, *Historia albigensis*, éditée par P. Guébin et E. Lyon, Paris, 1926-1930 ; traduite par P. Guébin et H. Maisonneuve, Paris, 1951.
- *Huerta* : J. A. García Luján, *Cartulario del monasterio Santa María de Huerta*, Huerta, 1981.
- *Maguelone* : J. Rouquette et A. Villemagne, *Cartulaire de Maguelone*, Montpellier, 1912.
- Mouynès, *Inventaire* : G. Mouynès, *Inventaire des archives communales antérieures à 1790, série AA*, Narbonne, 1877.
- *Poblet* : J. Pons i Marquès, *Cartulari de Poblet*, Barcelone, 1938.
- Villemagne, *Bullaire* : A. Villemagne, *Bullaire du bienheureux Pierre de Castelnau*, Montpellier, 1917.

Travaux

- Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury » : M. Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury. Image et réalité d'un cistercien entre deux croisades », *Heresis*, 32, 2000, p. 3-35.
- Barthès, « Autour de Béziers » : H. Barthès, « Autour de Béziers. Les moines et la Croisade des Albigeois », *En Languedoc au XIII^e siècle*, p. 77-92.
- Biget, « Réflexions » : J.-L. Biget, « Réflexions sur l'hérésie dans le Midi de la France au Moyen Âge », *Heresis*, 36-37, 2002, p. 29-74.
- Caille, « Les seigneurs » : J. Caille, « Les seigneurs de Narbonne dans le conflit Toulouse-Barcelone au XII^e siècle », *Annales du Midi*, 1985, p. 227-244.
- Caille, « Ermengarde » : J. Caille, « Ermengarde, vicomtesse de Narbonne (1127/29-1196/97). Une grande figure féminine du Midi aristocratique », *La femme dans l'histoire et la société méridionales (IX^e-XIX^e siècle)*, Montpellier, 1995, p. 9-50.
- Doubleday, *Los Lara* : S. Doubleday, *Los Lara. Nobleza y monarquía en la España Medieval*, Madrid, 2004.
- *En Languedoc au XIII^e siècle* : M. Bourin (dir.), *En Languedoc au XIII^e siècle, le temps du sac de Béziers*, Perpignan, 2010.
- Estepa Díez, « El señorío de Molina » : C. Estepa Díez, « Frontera, nobleza y señoríos en Castilla : el señorío de Molina (siglos XII-XIII) », *Studia histórica. Historia medieval*, 2006, p. 59-63.
- *Fasti Narbonne* : B. Brouns, J.-M. Matz et L. Vallière, *Fasti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500, 19 : Diocèse de Narbonne*, Turnhout, 2019.
- Foreville, « Arnaud Amalric » : R. Foreville, « Arnaud Amalric archevêque de Narbonne 1196-1225 », *Narbonne, archéologie et histoire* vol. 2, Montpellier, 1973.
- Germain, *Maguelone* : A. Germain, *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines*, Montpellier, 1869.
- Griffé, *Le Languedoc cathare* : E. Griffé, *Le Languedoc cathare de 1190 à 1210*, Paris, 1971.

- Kienzle, « Innocent's III Papacy » : B. M. Kienzle, « Innocent III's Papacy and the Crusade Years 1198-1229 », *Heresis*, 1999, p. 49-81.
- Labal, « L'Église de Rome » : P. Labal, « L'Église de Rome face au catharisme », *Les cathares en Occitanie*, Paris, 1982, p. 11-197.
- Paloc, *Les relations* : G. Paloc, *Les relations entre le pouvoir pontifical et la province de Narbonne, de la réforme grégorienne à la Croisade albigeoise (1050-1216)*, DEA sous la direction de D. Le Blévec, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2002.
- Paul, « Le meurtre » : J. Paul, « Le meurtre de Pierre de Castelnau », *L'anti-cléricalisme en France méridionale, Cahiers de Fanjeaux 38*, Toulouse, 2003, p. 257-288.
- Vicaire, « L'affaire » : M.-H. Vicaire, « L'affaire de paix et de foi du Midi de la France », *Paix de Dieu et guerre sainte, Cahiers de Fanjeaux 4*, Toulouse, 1969, p. 102-127.
- Vicaire, « Les clercs » : M.-H. Vicaire, « Les clercs de la croisade », *Paix de Dieu et guerre sainte en Languedoc, Cahiers de Fanjeaux 4*, Toulouse, 1969, p. 260-280.
- Zerner, « Question » : M. Zerner, « Question sur la naissance de l'affaire albigeoise », *Georges Duby, l'écriture de l'histoire*, C. Duhamel-Amado et G. Lobrichon dir., Bruxelles, 1996, p. 427-444.
- Zerner, *Inventer l'hérésie* : M. Zerner (dir.), *Inventer l'hérésie ? Discours polémiques et pouvoirs avant l'Inquisition*, Nice, 1998.

1. Biget, « Réflexions ».
2. Paloc, *Les relations*.
3. Zerner, « Question ».
4. H. Débax, *La féodalité languedocienne. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, 2003.
5. L. Macé, *La majesté et la croix. Les sceaux de la maison des comtes de Toulouse (XII^e-XIII^e siècle)*, Toulouse, 2019.
6. L'expression est de Jean-Louis Biget : « Réflexions », p. 71. Au siège de Toulouse en 1159, se sont affrontés les rois de France, d'Angleterre et d'Aragon (voir : H. Débax, « 1159, la guerre pour Toulouse », *Histoire mondiale de la France*, P. Boucheron dir., Paris, 2017, p. 155-159).
7. L'idée est déjà énoncée par Labal, « L'Église de Rome », p. 124 et suiv., et par Biget, « Réflexions », p. 72-73.
8. Outre le commerce, les lagunes et les ports, la grande richesse est la monnaie, le denier melgorien, qui irrigue les échanges dans tout le Languedoc, bien au-delà du comté. A. Germain, « Étude historique sur les comtes de Maguelone, de Substantion et de Melgueil », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. 3, 1850, p. 523-622 ; et *Id.*, « Géographie historique du comté de Melgueil et de la seigneurie de Montpellier », *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, t. V, 1882.

La thèse en cours d'Alexandre Vergos promet de renouveler les approches grâce à l'analyse de réseaux (*Pôles de pouvoir et réseaux d'alliances dans le comté de Melgueil à la période féodale*, sous la direction d'H. Débax et de V. Challet). Je remercie Alexandre pour les renseignements qu'il m'a fournis sur la lignée de Castelnaud.

9. H. Vidal, « Comment le comte de Toulouse devint comte de Melgueil (1171-1176) », 1^{re} éd. 1999, rééd. *Montpellier et les Guilhems*, Montpellier, 2012, p. 217-230.
10. Il est témoin du testament de Raimond Aimoin en novembre 1182 : *Liber instrumentorum memorialium*, Montpellier, 1884-1886, acte n° CXVI, p. 240-241.
11. Germain, *Maguelone*.
12. Outre Germain, *Maguelone*, p. 43-47 et Villemagne, *Bullaire*, actes I à IX, voir Griffe, *Le Languedoc cathare*, p. 214-215, et Paul, « Le meurtre », p. 257-288.
13. Reprise par Zerner, « Question », p. 432 note 22.
14. Villemagne, *Bullaire*, p. 38-40.
15. Zerner, « Question », p. 433-434.
16. Outre les références déjà citées, voir H. Vidal, « Aspects montpelliérains de la bulle *Per venerabilem* », 1^{re} éd. 1991, rééd. *Montpellier et les Guilhems*, Montpellier, 2012, p. 111-130, spéc. p. 124-125.
17. Paloc, *Les relations*, p. 133-135 ; Barthès, « Autour de Béziers », p. 79.
18. Germain, *Maguelone*.
19. Voir Zerner, « Question », p. 435-436.
20. H. Vidal, « L'Aragon et la révolution montpelliéraine de 1204 », 1^{re} éd. 1987, rééd. *Montpellier et les Guilhems*, Montpellier, 2012.
21. Villemagne, *Bullaire*, acte XXXVI, p. 127-130 ; acte XXXVIII, p. 144-147.
22. U. Vones Liebenstein, « Saint Gilles et les comtes de Toulouse », *Aspects diplomatiques des voyages pontificaux*, B. Barbiche et R. Grosse (dir.), Paris, 2009, p. 97-116.
23. Catel, *Comtes*, p. 236-237 ; F. Bordes, « Les cartulaires urbains de Toulouse », dans D. Le Blévec (dir.), *Les cartulaires méridionaux*, Paris, 2006, p. 217-238.
24. Vicaire, « L'affaire », p. 112-115. Voir aussi F. Mazel, « Soumission et obéissance. Les serments de 1209 et l'ordre pontifical dans le Midi », *Innocent III et le Midi, Cahiers de Fanjeaux*, 50, Toulouse, p. 143-185 ; aux p. 163-164.
25. Paul, « Le meurtre », p. 285-286.
26. Dans un premier temps, en 1212, le comté de Melgueil est confisqué par le pape et confié à un fermier (*HGL*, VI, p. 376-377) ; puis il est définitivement ôté au pouvoir de Raimond VI et donné à l'évêque en 1215 (*HGL*, VI, p. 456).
27. Voir l'introduction de *Fontfroide*.
28. J.-L. Biget, « Les Albigeois, remarques sur une dénomination », dans Zerner, *Inventer l'hérésie*, p. 219-255.
29. Barthès, « Autour de Béziers », p. 92. Sur cet évêque qui fut démis de ses fonctions puis assassiné : C. Bonami, « La grande crise cathare des XII^e et XIII^e siècles.

- Guillaume de Rocozeles, évêque de Béziers (1198-1205) », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 5^e série, vol. X, 1974, p. 5-28.
30. Villemagne, *Bullaire*, acte XVI, p. 52-59. Kienzle, « Innocent's III Papacy », p. 50-51.
31. Villemagne, *Bullaire*, p. 71-72 et p. 105. Sur la rencontre de 1206, voir : Géraldine Delorme-Paloc, « Les légats méridionaux autour de 1206 », *Mémoire dominicaine*, n° 31, 2007, p. 87-106 et Jacques Paul, « La rencontre de Montpellier », *ibidem*, p. 135-148.
32. *Historia albigensis*, § 24.
33. Vicaire, « Les clercs », p. 263.
34. Vicaire, « Les clercs », p. 264.
35. Villemagne, *Bullaire*, acte XI, p. 31-40.
36. Caille, « Ermengarde », p. 20-21.
37. *Béziers*, acte 345.
38. Migne, *Patrologie latine*, t. 215, n° CCXLIII, col. 275 ; *HGL*, VI, p. 229, note 1 ; *Fasti Narbonne*, notice n° 410, p. 393, avec une rectification justifiée de la date : la lettre d'Innocent III date de la 6^e année de son pontificat, donc du 29 janvier 1203 et non 1204.
39. Paul, « Le meurtre », p. 264
40. *Chronique*, ch. VII, p. 50-51.
41. M. Zerner, « Au temps de l'appel aux armes contre les hérétiques », Zerner, *Inventer l'hérésie*, p. 139.
42. Géraldine Paloc, « L'antycléricalisme de l'intérieur : l'affaire Bérenger de Narbonne (1203-1212) », *L'antycléricalisme en France méridionale, Cahiers de Fanjeaux* 38, 2003, p. 355-373.
43. Il souligne les oppositions entre réguliers et séculiers et l'affrontement de deux ecclésiologies (D. Le Blévec, « Clercs, chanoines et évêques. Regards sur le clergé languedocien à l'époque de la croisade », *En Languedoc au XIII^e siècle*, p. 63-75).
44. *Chronique latine des rois de Castille*, rédigée par Juan Dominguez de Medina (vers 1236) citée par Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury », p. 3-4 ; l'affirmation est reprise par Kienzle, « Innocent's III Papacy », p. 52.
45. Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury », p. 4.
46. Paul Labal et Jean-Louis Biget avaient déjà émis l'hypothèse d'une origine vicomtale narbonnaise pour Arnaud Amalric (Labal, « L'Église de Rome », p. 124 ; Biget, « Réflexions », p. 73).
47. Catel, *Mémoires*, p. 594.
48. *HGL*, VIII, 489.
49. Sur tous ces développements, voir essentiellement Caille, « Les seigneurs », p. 233-234 ; et « Ermengarde ».
50. Sur le mariage : Caille, « Ermengarde », p. 16. Sur la dynastie Lara : L. de Salazar y Castro, *Historia genealógica de la Casa de Lara*, Madrid, 1696-1697, p. 100 et suiv. ; Doubleday, *Los Lara*, p. 45-61. Sur l'étendue du pouvoir et des

seigneuries de Manrique, puis de Pedro Manrique : Estepa Díez, « El señorío de Molina », p. 59-63.

51. *Ego Almericus dux Narbone et ego comes Petrus frater ejus, nos ambo filii Almerici* font donation à Huerta de la moitié des salines de Terceguela, à côté de Medinaceli, *quando predictus Almericus dux Narbone primo venit in Castella videre fratrem suum comitem Petrum et alios parentes et amicos suos* (Huerta, acte n° 16, p. 28-29).

52. Estepa Díez, « El señorío de Molina ».

53. *Archidioacono domno Arnaldo de Molina*, témoin en 1172 de l'acte cité plus haut ; *Arnallus Moline archidiaconus*, témoin en 1175 d'un acte de l'évêque de Sigüenza pour Huerta (Huerta, acte n° 27, p. 43-44).

54. Dans quatre chartes, trois de 1175, une de 1176 : *Arnaldus maiordomus confirmo* (Huerta, actes n° 29, 30, 31, 37). Je n'ai pas pu déterminer ce que recouvrait la charge d'un *maiordomus* dans l'ordre cistercien. Elle est citée dans des listes d'officiers, en compagnie du prieur, du sous-prieur, du cellerier, du sacriste, du chantre, de l'infirmier, du maître des novices ou du portier. Merci à Guy Lobrichon pour son aide sur ce point.

55. Il n'est cependant mentionné dans aucun tableau généalogique de la lignée des Lara (ni Salazar, ni Doubleday) ; il n'est pas non plus attesté parmi les huit enfants connus d'Ermessinde et de Manrique de Lara : Aimeric (vicomte de Narbonne †1177) ; Pierre Manrique (comte en Castille, souche de la lignée des vicomtes de Narbonne †1202) ; Guillermo Manrique ; Maria (mariée à Diego Lopez de Haro), Sancha, Ermengarde, et peut-être Mayor ou Emilia (mariée à Gomez Gonzalez, seigneur castillan) et Elvire (mariée à Ermengol d'Urgell). Il faut sans doute voir en Arnaud Amalric un collatéral, voire un bâtard.

56. *Fontfroide*, actes n° 372 (p. 183-184) et n° 611bis (p. 281-283).

57. Sur la triste fin de vie d'Ermengarde, écartée par son neveu : Caille, « Ermen-garde », p. 23-27.

58. *Huerta*, acte n° 43.

59. Vente d'une terre à la maison des Mizels de la cité en 1192 (Arnaud Amalric, 1^{er} témoin, 4^e thalamus, fol. 192) et, surtout, vente d'une maison située à Ville-neuve, en 1193, avec une approbation du comte Pierre, vicomte de Narbonne, et mention d'un témoin nommé Arnaud Amalric (5^e thalamus, fol. 12v) : Mouynès, *Inventaire*, p. 92 et 95. Avec tous mes remerciements à Rodrigue Tréton qui m'a indiqué cette source. Il faut de plus signaler, dans ce même inventaire de Mouynès, la mention d'un acte curieux, difficile à interpréter : en 1160, l'archevêque de Narbonne Bérenger (oncle d'Ermengarde et d'Ermessinde) aurait donné des droits sur le marché de la cité à ses neveux Guillaume Amalric, Pierre et Arnaud de Narbonne : qui sont-ils ? la question reste ouverte (Mouynès, *Inventaire*, p. 85, note 1).

60. *Alfonso II*, n° 644, p. 839 (d'après un original des Archives de la couronne d'Aragon : pergaminos de Alfonso I, carp. 56, n° 708).

61. *Poblet* : les chartes s'échelonnent du 1^{er} janvier 1996 (n° 251, p. 152) au 14 avril 1198 (n° 301, p. 184). La notice des *Fasti* lui attribue le titre de prieur de Poblet à partir de 1192, mais nous n'avons pu trouver la source de cette information (*Fasti Narbonne*, n° 382, p. 138).
62. Dans l'inventaire des chartes de Grandselve publié par *HGL*, une dizaine sont datées de l'abbatit d'Arnaud, d'octobre 1198 (*HGL*, VIII, n° 736, col. 1849) au 29 novembre 1200 (*HGL*, VIII, n° 745, col. 1851).
63. Griffè, *Le Languedoc cathare*, p. 231-233.
64. Sur Foulque et son accession à l'épiscopat : B. Bolton, « Fulk of Toulouse, the escape that failed », *Studies in Church History*, 1975, p. 83-93 ; et P. Cabau, « Foulque, marchand et troubadour de Marseille, moine et abbé du Thoronet, évêque de Toulouse », *Les cisterciens de Languedoc XIII^e-XIV^e siècles, Cahiers de Fanjeaux 21*, Toulouse, 1986, p. 151-177.
65. La lignée des Lara détient une sorte de patronage sur l'évêché d'Osma : en 1165, le pape Alexandre III, qui a excommunié l'évêque d'Osma, s'adresse directement à Nuño Pérez de Lara pour qu'il fasse procéder à l'élection d'un nouvel évêque (Doubleday, *Los Lara*, p. 47).
66. Voir surtout les biographies de Foreville, « Arnaud Amalric » et Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury ».
67. *Chanson*, laisses 5-6, p. 12-15 (« L'abbé de Cîteaux, frère Arnaud était là... ») ; Kienzle, « Innocent's III Papacy », p. 58-60. La correspondance du pape est éditée par Villemagne, *Bullaire* : 8 lettres des 10 et 17 mars 1208, actes LXXIII à LXXX.
68. Kienzle, « Innocent's III Papacy », p. 60-65. Je ne reviendrai pas sur la véracité de sa déclaration au moment du sac de Béziers, tout a déjà été dit (J. Berlioz, « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ». *La Croisade contre les Albigeois vue par Césaire de Heisterbach*, Portet-sur-Garonne, 1994).
69. Il ne me semble cependant pas possible d'aller aussi loin que Michel Roquebert qui suggère qu'Arnaud Amalric pourrait être l'instigateur du meurtre de Pierre de Castelnau car c'est lui qui en aurait tiré le plus grand profit : M. Roquebert, *L'épopée cathare*, Toulouse, 1970, t. 1, p. 216-219.
70. Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury », p. 9 et suiv.
71. Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury », p. 27-28. Ce n'est pas le lieu pour évoquer sa participation à la Reconquista et à la bataille de Las Navas de Tolosa de mai à août 1212, mais ses accointances castillanes et les liens de la famille de Lara avec les dynasties ibériques peuvent expliquer son intervention auprès du roi de Navarre (Pedro Manrique avait épousé Sancha Garcés, infante de Navarre ; elle est la mère d'Aimeric III, vicomte de Narbonne).
72. Foreville, « Arnaud Amalric », p. 131.
73. Cité par Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury », p. 15.
74. Caille, « Les seigneurs ».
75. La dévolution des titres semble moins figée en Espagne : il n'y a pas de continuité avec des comtés du haut Moyen Âge ou des cités romaines ; le roi crée

fréquemment des comtes. Par exemple, les Lara se sont vus attribuer le titre comtal en 1147 (Estepa Díez, « El señorío de Molina », p. 43).

76. Au début du XIII^e siècle, Raimond VI revendique toujours haut et fort le titre ducal. Voir sa titulature flamboyante dans un acte de 1202 : *dominus Raimundus, invictissimus dux Narbone, palatinus comes Tolose et Melgorii atque illustrissimus marchio Provincie (Maguelone*, t. 1, acte CCLXVII, p. 479).

77. Sur toutes ces péripéties, voir Y. Dossat, « Simon de Montfort », *Paix de Dieu et guerre sainte en Languedoc, Cahiers de Fanjeaux 4*, 1969, p. 281-302 ; aux p. 296-298 ; Foreville, « Arnaud Amalric », p. 131 et suiv. ; Alvira Cabrer, « Le vénérable Arnaud Amaury », p. 30-31. Sur les droits de l'archevêque, du comte et du vicomte à Narbonne : J. Caille, « Origine et développement de la seigneurie temporelle de l'archevêque dans la ville et le terroir de Narbonne (IX^e-XII^e siècle) », *Narbonne, archéologie et histoire*, Montpellier, 1973, vol. II, p. 9-36 et Ead., « La seigneurie temporelle de l'archevêque de Narbonne », *Les évêques, les clercs et le roi (1250-1300)*, *Cahiers de Fanjeaux 7*, Toulouse, 1972, p. 165-210.

78. Aucun archevêque avant lui n'avait revendiqué le titre ducal. Il tentait sans doute de s'arroger la seigneurie supérieure de toute la cité à la faveur des troubles de la croisade. Guillaume Besse s'est efforcé de justifier la détention par les archevêques du titre de duc : *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne autrement appelez princes de Goths, ducs de Septimanie et marquis de Gothie*, Paris, 1660, p. 355-370 (sur le contexte de la rédaction de cet ouvrage, voir dans ce même volume l'article de Jean-Louis Biget sur le « concile de Saint-Félix »).